

COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

COMITE ILE-DE-FRANCE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE

MERCREDI 25 MARS 2020 (vote électronique)

LES CLUBS VOTANTS

CODE	STRUCTURE	VOIX COLLEGE	PRESIDENT.E
	JEUNE KAYAK PARISIEN	3	Mathias Priami
	US METRO PARIS CANOE KAYAK	1	Pascal Halko
7507	PARIS PAGAIE FIT DRAGON	2	Stéphanie Vigier
7701	AS CHELLES ET CHEMINOTS	3	Patrick Meynier
7702	BASE CK DE VERDELOT	8	Henri Lucas
	ST GERMAIN S/MORIN	2	David Lloancy
7708	A.D.S.C. ECUELLES	1	Florian Barachon
7711	CANOE KAYAK DU HAUT MORIN	3	Stéphane Drouet
7712	CANOE KAYAK DE COULOMMIERS ET DES ENVIRONS	1	Thierry Jouslin
7714	CANOE KAYAK LAGNY	2	Serge Viseur
7717	ANIMATIONS EAUX VIVES VAL DE LOING	1	Anne Chef
7719	CANOE KAYAK CLUB DES MEULIERES	2	Philippe Busch
7721	ASSOCIATION NAUTIQUE DE FONTAINEBLEAU AVON DE CK	1	Nathalie Nowakowski
7723	MARNE ET GONDOIRE CANOE KAYAK	2	François Mingasson
7801	APAY RAMBOUILLET	3	Luc Bouillard
7802	AMICALE SPORTIVE BONNIERES ET ENVIRONS	1	Gilbert Blouin
7803	ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE	5	Marc Bédée
7804	CLUB CANOE KAYAK VERSAILLES	2	Gilles Nussbaum
7806	M.J.C. SARTROUVILLE SECTION CANOË-KAYAK	2	Isabelle Ferry
7807	CLUB DES RAGONDINS	3	Gwendal Gregam
7808	CANOE KAYAK TRAPPES SAINT QUENTIN EN YVELINES	6	Stephan Bougeard
7814	CLUB DE CANOE KAYAK VEXIN SEINE	1	Jean-Louis Clément
9102	PSUC CK ORSAY (ASFLO)	3	Jean-François Jarno
9107	YACHT CLUB DE DRAVEIL	1	Julie Fleuret
9111	ASSOCIATION SPORTIVE D'EGLY	6	Jérôme Felsemberg
9112	CANOE KAYAK CLUB ARPAJONNAIS	2	Philippe Orhan
9202	BAC CK SEVRES ISSY	7	Francis Poulain
9204	CANOE KAYAK GENNEVILLIERS	3	Jean-Luc Fournier
9206	ARC DE SEINE KAYAK	8	Pierre Leguay
9301	C.K.C. MONTREUIL	7	Mickaël Bourennane

Organisme déconcentré de la FFCK, reconnue d'utilité publique





9302	NOSYKA	7	Laurent Bes
9304	CANOE KAYAK NEUILLY	5	Vincent Mahé
9311	OURCQ CAN'OHE CLUB SEVRANAIS	4	Pascal Mauny
9402	CANOE KAYAK CLUB France	7	Jean-Pierre Frère
9404	JOINVILLE EAU VIVE	7	Georges Le Pallec
9406	UNION SPORTIVE DE CRETEIL	7	Arnaud Raoux
9407	RED STAR CLUB CHAMPIGNY	7	Marine Del Gallo
9410	EFFORT ET JOIE CACHAN	3	Gaël Mériadec
9413	LES CANOTIERS NOGENTAIS	4	Michel Barthélémy
9506	CK CERGY PONTOISE	6	Alain Ledos
	149 voix sur 187 et 40 clubs représentés sur 51 uniquement	4.45	
	que pour les membres affiliés.	149	
7762	NAUTISME EN ILE DE France (membre agréé)	1	Yoan Picard
	Total de voix membres affiliés et agréés représentés 150 voix sur 188 au total pour la saison 2019		

LES CLUBS N'AYANT PAS PARTICIPE AUX VOTES

CODE	STRUCTURE	VOIX COLLEGE	PRESIDENT.E.S
7703	CLUB SPORTIF DE MEAUX	3	Frédéric Henry
7705	TORCY CANOE KAYAK	7	Ganny Dinally
7707	ETOILE SPORTIVE DAMMARIE	1	Corentin Avezard
7716	CLUB NAUTIQUE DE VAIRES SUR MARNE	1	Laurence Héraut
7813	CLUB CANOE KAYAK VERNEUIL	1	Samuel Boudart
9101	AS CORBEIL-ESSONNES CK	6	Patricia Silva
9104	KAYAK EPINAY CLUB	5	Philippe Grippon
9201	ATHLETIC CLUB DE BOULOGNE	6	Yann Robert
9312	CMA PLEIN AIR	1	Bertille Pesnelle
9405	S.N.T.M. SAINT MAUR	6	Béatrice Lucet
9502	UNION SPORTIVE DE BEZONS	1	Benjamin Vanthuyne
	38 voix sur 187 et 11 clubs non représentés sur 51 uniquement pour les membres affiliés.		
Total de voix membres affiliés et agréés non représentés 38 voix sur 188 au total pour la saison 2019		38	

Organisme déconcentré de la FFCK, reconnue d'utilité publique





L'organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire, initialement planifiée au samedi 14 mars 2020 sur la base de Champs sur Marne (77) 1, Promenade des Patis, a été annulée en raison de la pandémie du Covid 19.

Nous tenons à remercier la base départementale du 93 d'avoir bien voulu réserver leur salle pour la tenue de notre Assemblée Générale, même si cette-dernière n'a pas pu se faire en présentiel.

En raison de cette impossibilité à se réunir, il a été décidé en accord avec les instances dirigeantes de la FFCK de mettre en place un système de vote par voie électronique auprès des structures affiliées et agréés pour prendre part aux votes.

Un remerciement est transmis aux membres du Conseil d'Administration qui ont donné leur accord pour organiser cette procédure de vote et aux structures d'avoir accepté cette formule de vote dictée par des conditions très particulières.

Les structures ont reçu un lien We Transfer contenant l'ensemble des documents et ont ainsi pu prendre connaissance des documents.

La mise en place du vote électronique a pu s'effectuer via un site internet spécialisé dans ce domaine : Balotilo en date du lundi 23 mars et les structures ont eu jusqu'au mercredi 25 mars 2020 à 20h pour se prononcer sur les points à l'ordre du jour. Les Président.e.s ont été destinataires des documents pour prendre part aux votes.

Ce dispositif dématérialisé a permis à 40 clubs sur 51 clubs affiliés et à 1 membre agréé de prendre part aux votes. Le nombre de voix pour cette Assemblé Générale est de 150 voix sur 188 voix au total (membres affiliés et agréés confondus) représentant un taux de 79% de participation.

Les votes ont été réalisés à bulletin secret.

Les élu.es bénévoles du Crifck vous remercient d'avoir approuvé, l'ensemble des points à la majorité.

Nous remercions également M. Gilles Marie, Commissaire aux Comptes, d'avoir certifié les comptes du Comité.

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2018 (vote 1)

Les structures se sont prononcées sur l'approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2018.

Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2018.



Vote 1:

Pour à la majorité (5 structures ne se sont pas prononcées)

Organisme déconcentré de la FFCK, reconnue d'utilité publique





Rapport moral du Président (vote 2)

Approbation du rapport moral du Président, M. Didier VIVIEN



Vote 2:

Pour à la majorité (4 structures ne se sont pas prononcées et 1 a voté contre)

Rapport financier du Trésorier (vote 3)

Approbation du rapport du Trésorier.



<u>Vote 3</u>:

Pour à la majorité (1 structure ne s'est pas prononcée et 3 ont voté contre)

Rapport général du Commissaire aux Comptes (vote 4)

M. Gilles Marie, Commissaire aux Comptes a certifié les comptes du Comité.

Approbation du rapport général du Commissaire aux comptes



<u>Vote 4</u>:

Pour à la majorité (5 structures ne se sont pas prononcées et 1 a voté contre)

Comptes annuels de l'exercice 2019 (vote 5)

Approbation des comptes annuels de l'exercice 2019.



Vote 5:

Pour à la majorité (5 structures ne se sont pas prononcées et 1 a voté contre)

Affectation du résultat de l'exercice (vote 6)

Affectation du résultat



Vote 6:

Pour à la majorité (7 structures ne se sont pas prononcées)

Le résultat de l'exercice 2019 est affecté aux fonds associatifs du Comité.

Organisme déconcentré de la FFCK, reconnue d'utilité publique





Quitus au Président et au Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2019 (vote 7)

Quitus au Président et au Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2019



<u>Vote</u> 7 :

Pour à la majorité (5 structures ne se sont pas prononcées et 1 a voté contre)

Contributions financières 2020 des membres affiliés et membres agréés (vote 8)

Un montant 2019 a été voté lors de la dernière assemblée générale pour la facturation 2019 qui s'élevait à 35€. Il a été proposé de se prononcer sur une cotisation de 50 euros, 75 euros ou 100€ par structure pour l'année 2020.

Contributions régionales (membres affiliés)



Vote 8:

Pour à la majorité pour un montant à 50 euros

Contributions régionales (membres agréés)



Pour un montant de 150€ (même si il y a une majorité d'abstentions)

Election de membres élus au Conseil d'Administration du Comité (vote 9)

Nous félicitons les nouveaux membres du Conseil d'Administration qui ont été élu.es à savoir : Sophie Royé, Nadia Descot, Joël Dugay, Gilbert Blouin (membres affiliés).

Election des nouveaux membres affiliés au Conseil d'Administration



Vote 9:

Pour à la majorité (2 structures ne se sont pas prononcées)

Yoan Picard, a été élu quant à lui en tant que Membre agréé.

Election de 3 membres pour la Commission de Surveillance électorale (vote 10)

Conformément aux nouveaux statuts, une élection de 4 membres parmi les licencié·es des clubs pour la Commission de surveillance électorale doit être effectuée.

A cette date, une seule personne s'était proposée et a été élue lors de la dernière Assemblée Générale 2018, M. Pascal Huger, trésorier du MGCK. Depuis, aucun.e autre candidat.e ne s'est déclaré.e ne permettant pas de procéder à une élection.

Organisme déconcentré de la FFCK, reconnue d'utilité publique





Election d'un membre pour la Commission de surveillance électorale



Vote 10:

Pas de vote faute de candidat.e

Présentation du budget 2020 (vote 11)

Présentation du budget 2020 et approbation



<u>Vote</u> **11**:

Pour à la majorité (11 structures ne se sont pas prononcées et 1 a voté contre)

Dépôt de motions à l'AG FFCK

Il est d'usage de demander aux structures si elles ont des motions pour l'AG de la FFCK mais aucun dépôt de la part des clubs n'a été reçu au Comité Régional IDF.

Election des représentant.e.s et suppléant.e.s à l'AG de la FFCK de juin 2020-Membres affiliés (vote 12)

Représentant·es titulaires

- Didier Vivien, Président du Comité régional,
- Georges Le Pallec, Vice-Président du Comité régional,
- Isabelle Briois, Secrétaire Générale

Représentant.e.s suppléant.e.s

- Stéphane Dablin, Membre élu du Conseil d'Administration du Crifck,
- Eliasne Debusne, Assistante de la commission régionale Mer.

Les délégué.e.s ont été élus à la majorité pour représenter le Comité lors de l'AG de la FFCK. Leurs noms ont été transmis à la FFCK.

Elections des représentant.es et suppléant.es et approbation



<u>Vote 12</u>:

Pour à la majorité (2 structures ne se sont pas prononcées)

Election du représentant à l'AG de la FFCK de juin 2020 – Membres agréés (vote 13)

Yoan Picard a été désigné par Christian Vanderberghe, Président du Nautisme en IDF, seule structure agréée en région Île-de-France et représentera donc les membres agréés à l'AG de la FFCK.

Organisme déconcentré de la FFCK, reconnue d'utilité publique





Election du représenant et approbation



<u>Vote</u> 13:

Pour à la majorité (8 structures ne se sont pas prononcées et 3 ont voté contre)

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE VIA BALOTILO LE MERCREDI 25 MARS A 20h00

L'ordre du jour avait été légèrement modifié à la demande de M. Jean-François JARNO, Président du club PSUC Orsay qui avait sollicité le Comité afin d'ajouter un point sur la gestion des EPI (équipement de protection individuelle).

L'Assemblée générale n'ayant pas pu se tenir en présentiel, il est convenu qu'un document soit adressé aux structures ultérieurement et sera réalisé par Sébastien Tester, Cadre d'Etat.

Un remerciement sincère est transmis à l'ensemble des personnes ayant pu prendre part aux votes sous cette forme totalement dématérialisée.

Date de signature : le 25 juin 2020

Le Vice-Président,

Le Président,

Georges LE PALLEC

Didier VIVIEN

